



Chaumont le 16/09/2022

COUPE D’AFFOUAGE 2023

Les personnes intéressées par un lot de coupe d’affouage pour 2023 doivent s’inscrire en mairie

avant le Samedi 15 octobre 2022.

La carte de localisation des coupes d’affouages est consultable en mairie de Chaumont.

Le délai d’exploitation est fixé au 31/12/2023.

Le prix du lot est fixé à 80 € et le règlement doit s’effectuer en mairie lors de votre inscription.

Les bénéficiaires de lot non terminés les années précédentes ne pourront pas prétendre à un lot pour 2023. De plus, ils doivent terminer rapidement l’exploitation de leur lot et l’évacuation des bois coupés.

Le Maire
André-Gilles CHATAGNAT



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AG Chatagnat', written over the official seal.